

# CRIME

## Critique de la marchandisation des esprits

crime - Brochure 3 - décembre 2007

À l'heure où les décisions sont prises par une bureaucratie placée hors d'atteinte de la société civile, nous réaffirmons le caractère politique de la réunion collective et de l'écriture. L'analyse des discours experts et des stratégies légitimantes qu'ils impliquent, nous semble être le préalable à une critique permettant de repenser la liberté. Nous croyons que cette démarche, qui reste fragile, permet de lutter contre un sentiment d'impuissance que la démesure des pouvoirs actuels ne fait qu'amplifier, et de construire un monde commun, propice à l'expression individuelle et à l'action collective.

### édito

### SOMMAIRE

**p.2** > Université et savoir

**p.3** > Stratégies européennes pour les universités

**p.4** > La Professionnalisation de l'université

> **p.5** > La Contractualisation, une méthode douce ?

> **p.7** > L'Université atomisée

> **p.8** > Le Savant et l'université

### ont participé à ce numéro :

Ilona Bede, Raphael Kempf, Pierre-Alexis Tchernovanoff, Annabela Tournon, Mariana Tournon-Zubieta, Léa Weiss

### pour nous joindre :

adresse postale : **crime**, 13 Square de Port-Royal, 75013 Paris

adresse électronique : [lieuducrim@free.fr](mailto:lieuducrim@free.fr)

anciens numéros à télécharger sur le site :

<http://lieuducrim.free.fr/>

Le mouvement des étudiants français contre la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU) touche à sa fin. Seul un constat d'échec peut en être dressé : maintien de la loi, faible mobilisation, assemblées générales débattant sans fin de la question du blocage et de leur légitimité, louvoisements syndicaux, et surtout, un sentiment latent de tristesse et d'impuissance. Comme si les étudiants ne savaient plus vraiment contre qui, ni pour quoi ils se battent.

Il y avait pourtant, dans les critiques de la loi LRU et de l'université, comme dans les discours qui ont permis son déploiement, une remise en cause potentielle du système d'organisation du monde.

Ce numéro du CRIME donne quelques éléments de réflexion, en partant du rôle de l'université dans l'économie du savoir.

La loi LRU n'est qu'une reproduction partielle des stratégies visant à insérer l'université dans une économie européenne et mondiale.

La professionnalisation est la « nouvelle » mission assignée à l'université par la loi LRU.

Cela implique un changement dans la nature des rapports entre l'étudiant et l'université, entre celle-ci et son environnement urbain, ainsi qu'une dégradation des conditions de possibilité de la critique.

## UNIVERSITÉ ET SAVOIR

Le savoir est aujourd'hui le facteur le plus important du développement économique. Ce constat, la Banque Mondiale l'avait déjà établi dans son *Rapport sur le développement dans le monde 1998/1999*, où elle déclarait que « les économies contemporaines les plus avancées sur le plan technologique sont véritablement axées sur le savoir [...] créant des millions d'emplois liés au savoir dans un éventail de disciplines qui ont émergé du jour au lendemain ». Quelques chiffres, livrés par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) viennent étayer ces propos : la croissance de la valeur ajoutée au cours de la période 1986-1994 était de 3% pour les industries des pays développés basées sur le savoir contre 2,3% pour le secteur des affaires dans son ensemble ; entre 1985 et 1997, la part des industries axées sur le savoir dans la valeur ajoutée totale a augmenté de 6 à 8% dans la majorité des pays européens. Cette transformation pousse la Banque Mondiale à considérer dans son *Rapport sur l'enseignement supérieur* que « la croissance économique est un processus d'accumulation tant du savoir que de capitaux ». À de nouvelles réalités doivent s'imposer de nouveaux enjeux.

Il n'est possible de comprendre les bons soins accordés à l'enseignement supérieur qu'en les rapportant à un processus plus large qui est celui de la mutation du capitalisme. Celui qui se met en place aujourd'hui n'est plus celui auquel nous avons habitué l'industrie de type manchestérien : il tire ses fondements du développement des catégories immatérielles que sont l'information, le savoir-faire et la connaissance. L'accumulation est alors essentiellement constituée par cette cognition qui devient la ressource principale de la valeur et le lieu principal du procès de valorisation. L'université est maintenant la cible avouée de ce mouvement dynamique, de cette révolution interne du capitalisme, et il y a pour ce système de fonctionnement urgence à maîtriser la production de ce qui l'alimente. La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) n'est rien de plus qu'un symptôme de cette volonté de mettre l'enseignement supérieur au ban de ce système économique.

Pour la Banque Mondiale, l'université doit faire face à ces nouveaux défis : elle se doit de soutenir l'innovation en créant des connaissances nouvelles afin d'accéder « aux réserves mondiales du savoir » ; elle doit contribuer à la constitution d'un capital humain en formant une main-d'œuvre souple et qualifiée (d'où la fameuse flexicurité que l'on nous rabâche depuis quelques années). Dans cette perspective, il ne faut pas s'étonner de la multiplication des

universités d'entreprises, qui pullulent aux Etats-Unis et qui y ont été multipliées par 4 en 10 ans.

L'université devra fournir le capital humain nécessaire au bon fonctionnement du « nouveau » capitalisme. Elle doit délivrer un savoir utile, d'expert, powerpointable. L'université de demain a vocation à ressembler à l'entreprise d'aujourd'hui, dont les logiques sont en train de dévaster ce qui ne sera bientôt plus un lieu où l'on délivre du savoir mais où on en produit. Produire du savoir, produire du capital humain, produire de la critique. Faire naître une pensée critique sera de moins en moins la vocation de l'enseignant (surtout dans le cas des sciences humaines), qui aura plus le souci de nous trouver des stages ou des appels d'offre. La loi que nous critiquons aujourd'hui est celle d'une injonction faite à l'égard du savoir, une assignation à plus d'utilité, une contribution contrainte à la bonne marche de l'ordre économique du monde.

P-A. T.

### Références bibliographiques :

*Le capitalisme cognitif*, Yann Moulier-Boutang, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

« Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur », Rapport de la Banque Mondiale, Presses Universitaires de Laval, 2003.

## STRATÉGIES EUROPÉENNES POUR LES UNIVERSITÉS

L'actuel mouvement étudiant contre la loi LRU semble oublier que la France n'est pas une monade isolée du reste du monde : l'autonomie conférée par cette loi aux universités est l'application d'une stratégie créée par l'Union européenne pour les moderniser. L'abrogation de la loi LRU n'empêcherait donc pas l'Europe de continuer sa politique et de demander des comptes à la France au sujet de la mise en œuvre de cette politique. Autrement dit, une nouvelle loi d'autonomie reviendrait à la charge dans les années qui viennent si n'est pas condamnée la stratégie européenne. Les étudiants français se focalisent malheureusement sur le gouvernement sans voir que de nouveaux lieux de pouvoir émergent, ailleurs ; ceux-ci étant bien moins visibles et autrement plus difficiles à combattre que celui-là. Ainsi faut-il espérer que la simple connaissance des politiques européennes poussera les étudiants à élargir leur champ d'action.

En 2000, à Lisbonne, l'Europe a défini sa politique générale, qui vise à faire du continent « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 ». Sa déclinaison universitaire cherche à « mobiliser les cerveaux européens » (docs B et C) en vue d'atteindre l'objectif susmentionné. Les étudiants et les universités se voient donc contraints de s'offrir corps et âme à un impératif économique : augmenter la croissance, la productivité et la compétitivité européennes. Les techniques employées se déclinent selon quatre axes.

### **Les universités sont des acteurs économiques**

L'université européenne, devant « réussir dans une économie de la connaissance globalisée » (D), doit être « compétitive » (A) « pour être en mesure de rivaliser avec les meilleurs du monde » (B). Cet objectif clair se concrétise dans une politique qui ne l'est pas moins : les universités étant des « acteurs économiques », elles devront être gérées comme tels. Ainsi, « l'autonomie est indispensable » (C) et doit se fonder sur de « nouveaux modèles de gouvernance interne basés sur l'adoption de priorités stratégiques et sur une gestion professionnelle de leurs ressources humaines, de leurs investissements et de leurs procédures administratives ». Cette autonomie poussera les universités à agir par elles-mêmes dans un environnement concurrentiel ; et cela devrait, normalement, les inciter à prendre des initiatives pédagogiques dont l'évaluation sera réalisée par la réactivité – ou non – des marchés, avec le risque que soit légitimé l'échec des universités n'ayant pas répondu à ces désirs.

### **Répondre mieux et plus rapidement à ce que demandent les marchés**

Rares sont ceux qui contestent le fait que

l'université doit « préparer les étudiants à leurs futures carrières professionnelles » (A). Ils seraient plus nombreux si les conséquences de cette affirmation bénigne étaient connues. Ainsi, « les cursus universitaires devraient être structurés de telle manière qu'ils augmentent directement l'employabilité des diplômés » (D), et il s'agit d'élaborer des « programmes de formation répondant au besoin de l'industrie de disposer de diplômés et chercheurs bien formés » (C).

Dans cette logique, il est tout à fait normal que « les universités européennes doivent devenir des partenaires plus attrayants pour l'industrie » (C). En effet, « les partenariats structurés avec le monde des entreprises créent des opportunités pour les universités afin d'améliorer le partage des résultats de la recherche, des droits de propriété intellectuelle, des brevets et des licences, notamment par la création de jeunes pousses ou de parcs scientifiques sur leur campus ». En clair : ces partenariats inciteront les universités à se transformer en industries produisant des connaissances utilisables par les marchés, en leur permettant d'en récupérer les fruits. Restera-t-il une place pour un savoir qui n'est pas immédiatement transformable en taux de profit ?

### **Diversifier les sources de financement**

Préambule : les universités étant des acteurs économiques productifs, elles « devraient être financées davantage pour ce qu'elles font que pour ce qu'elles sont, en basant le financement sur les résultats qu'elles produisent plutôt que simplement sur les moyens qu'elles utilisent » (D). Il est donc « évident qu'une partie nettement plus importante du financement des universités européennes doit provenir de l'industrie » (C). « Pour ce qui concerne plus particulièrement la recherche, les universités doivent assumer une plus grande responsabilité pour leur propre viabilité financière à long terme : ceci implique une démarche proactive de diversification de leurs sources de financement de la recherche grâce à des collaborations avec des entreprises (y compris dans le cadre de consortiums par-delà les frontières), des fondations et d'autres pourvoyeurs de fonds privés. » (D)

Par ailleurs, la question de l'augmentation des frais d'inscription est clairement débattue : « Les universités qui préconisent la perception de droits d'inscription majorés font principalement valoir comme argument que cela augmenterait la qualité de l'éducation supérieure. Certains analystes relèvent également que la majoration des droits d'inscription pourrait dans la pratique rendre les études plus accessibles aux étudiants provenant des groupes de la population ayant les revenus les plus bas si les fonds supplémentaires étaient utilisés pour alimenter un système d'aide efficace destiné aux étudiants. » (C)

### **L'étudiant-entrepreneur**

Il est nécessaire de « favoriser une culture entrepreneuriale chez les étudiants et les chercheurs » (D) pour permettre à ces agents économiques de

transformer leurs produits (le savoir) en capital sur les marchés. Pour cela, « les universités et les établissements d'enseignement technique doivent faire de la formation à l'entrepreneuriat un élément important de leurs cursus, réparti sur plusieurs matières, et obliger ou encourager les étudiants à participer à des cours dans ce domaine. En combinant des mentalités et des compétences entrepreneuriales avec l'excellence dans le cadre d'études scientifiques et techniques, il devrait être possible de permettre aux étudiants et aux chercheurs de mieux commercialiser leurs idées et les nouvelles technologies élaborées. » (E)

Le statut de la connaissance change donc fondamentalement au vu de cette stratégie : elle est marchandisée et sa valeur est réduite à n'être plus que « la force motrice de notre future compétitivité » (C). Les universités sont ainsi contraintes de répondre à des seuls objectifs économiques, incompatibles avec la défense d'un savoir, d'une culture et d'une critique libres et nécessaires à la construction d'une société juste et fondée sur des valeurs non marchandes.

Plus dangereuse encore est cette idée selon laquelle l'Europe doit *gagner* dans la mondialisation. Cette victoire ne sera possible que si les étudiants sont enrégimentés, que si leurs cerveaux sont mobilisés pour atteindre cet objectif. Verrons-nous le jour où le refus de prendre part à cette campagne sera considéré comme une désertion ? Accepterons-nous que la *victoire* de l'Europe dans la mondialisation ait pour conséquence la *défaite* de milliards d'hommes et de femmes n'ayant pas réussi à être compétitifs ? Souhaitons-nous vivre dans une société où notre cerveau doit être utilisé pour augmenter la croissance ?

La prochaine réunion formelle des ministres européens de l'éducation relative à cette stratégie se tiendra à Louvain-la-Neuve et Leuven (Belgique) les 28 et 29 avril 2009. Espérons que, d'ici là, les étudiants européens seront alertés et questionneront les stratégies mises en place pour l'université dans ces instances.

R. K.

A. Communiqué de Londres des ministres européens chargés de l'enseignement supérieur, 18 mai 2007.

B. Résolution du Conseil. « Mobilisation des cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne », 24 novembre 2005.

C. Communication de la Commission. « Mobiliser les cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne », 20 avril 2005.

D. Communication de la Commission. « Faire réussir le projet de modernisation pour les universités : formation, recherche et innovation », 10 mai 2006.

E. Communication de la Commission. « Mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne : stimuler l'esprit d'entreprise par l'enseignement et l'apprentissage », 13 février 2006.

## LA PROFESSIONNALISATION DES UNIVERSITÉS

La professionnalisation des universités, point d'orgue de la loi LRU, a pour objectif de lutter contre l'inefficacité du système universitaire, et d'en faire un tremplin vers le monde de l'emploi. La réforme propose de pallier à l'échec universitaire, au besoin de financement, aux difficultés d'insertion professionnelle des étudiants, autant de points diagnostiqués qu'il faut combattre.

La privatisation de l'université qu'implique ce projet, et dont cette loi ne constitue qu'une étape, inscrit l'étudiant dans un rapport consumériste au savoir. En témoignent la logique comptable des crédits que l'étudiant doit intégrer, les méthodes d'évaluation des compétences « acquises », ou encore la transformation de la carte étudiant en carte bancaire Moneo, devenue un véritable droit d'entrée dans de nombreux établissements.

De manière plus insidieuse, ce sont aussi les rapports à l'université – de l'étudiant, mais aussi des chercheurs, des enseignants, et du personnel – qui s'en trouvent modifiés, de même que les relations de l'université à l'espace du dehors dans lequel elle s'insère physiquement.

Plusieurs questions surgissent de ces constats : celle de la méthode contractuelle employée pour transformer l'université en un lieu de transfert du savoir et non plus de transmission (p. 5) ; celle de l'insertion de l'université dans un urbanisme concurrentiel (p. 7) ; celle enfin de la rémanence de l'université comme espace public ouvert au débat critique et à l'action (p. 8).

À l'heure où l'hégémonie du capitalisme semble réduire chacun à l'impuissance, où l'espace public est progressivement réduit à un lieu contrôlé de déplacement des usagers – « citoyens » le temps d'une élection – nous avons tenté de pointer ce qui, dans l'université, a déjà été mis au pas de la marchandisation, que ce soit de façon offensive, ou plus tristement par le silence prolongé de ceux qui pourtant, ont le moyen de s'exprimer. En espérant que ces différentes pistes ouvriront des voies alternatives contre la critique mortifère à l'œuvre aujourd'hui.

A. T.,  
M. T-Z.,  
L. W.

## > LA CONTRACTUALISATION, UNE MÉTHODE DOUCE ?

Revenir sur les enseignements de *La Question humaine* peut paraître déroutant ou dénué de sens. Le film de Nicolas Klotz, adaptant le roman de François Emmanuel, raconte les perplexités d'un psychologue d'entreprise, figure idéale du *golden boy* séducteur et branché. Alors qu'il s'emploie vigoureusement à mettre en œuvre le plan de restructuration en sélectionnant les salariés qui ne répondent plus aux critères de rendement, l'angoisse l'envahit lorsqu'il apprend l'existence des méthodes préconisées dans son entreprise en 1942 pour éliminer radicalement les sureffectifs de la masse salariale... Un petit document qui origine l'écroulement, pour notre cadre performant, d'une certaine idée de la perfection.

Intéressant me direz-vous, mais hors-sujet ! Aucune similitude entre l'étudiant et le salarié. Aucun rapport non plus entre l'université, espace public où chacun est libre de participer à l'échange constructif d'idées et de connaissances, et une multinationale pétrochimique à dégraisser. Aucun lien enfin entre le savoir universitaire, s'établissant dans une distance à l'immédiateté qui accepte les résurgences imprévisibles des refoulements de l'histoire, et la valorisation des biens économiques par des méthodes managériales (presque) infaillibles.

À moins que l'université ne devienne, elle aussi, un espace privatisé... La lecture du rapport Hetzel d'octobre 2006, « de l'université à l'emploi », offre quelques bonnes pistes à ce sujet. Ainsi, pour remédier à l'insultant taux d'échec et pour apaiser les craintes de l'avenir, faut-il améliorer la professionnalisation des parcours universitaires. Comment ? En contractualisant les rapports de l'étudiant à la machine formatrice. Le contrat est en effet LA solution pour clarifier les responsabilités de chacun dans la réussite du projet professionnel, rendre lisibles les compétences acquises, et assurer au futur travailleur la rentabilisation du temps de formation. Au-delà de la vigueur des mots de ce rapport, la méthode contractuelle est-elle si souple qu'elle le prétend ?

### **La production de l'étudiant-entrepreneur**

Tout part de la volonté de l'étudiant, la force de travail désormais incitée à adopter l'esprit d'entrepreneur dynamique et flexible. Dès la sortie du lycée, il doit partir à la recherche de sa vocation et être capable de déterminer avec précision son projet professionnel. Il mobilisera ensuite les ressources qui lui sont offertes en procédant à un choix à la carte, et démontrera ainsi son habileté à manœuvrer en tant qu'*homo œconomicus* rationnel dans un monde complexe. Il effectuera enfin, comme il convient, son insertion dans le monde du travail.

Le sort de l'étudiant ne connaîtrait donc apparemment pas de grand bouleversement, et les mo-

difications annoncées pour mettre fin à la séparation étanche entre théorie et pratique correspondraient même au souhait de la majorité des étudiants de voir leur situation clarifiée.

Quelques réserves tout de même apparaissent en filigrane, et l'on retrouve là toutes les subtilités du contrat d'adhésion : L'étudiant doit s'habituer à penser en termes d'« heures/homme » le temps qu'il emploie à cette formation au lieu de travailler et cotiser. Il doit aussi intérioriser les règles et coutumes de concurrence et de réussite, afin que son parcours irréprochable évite aux DRH universitaires de se retrouver devant le nœud gordien de la sélection des moins-disants. Enfin il doit implicitement accepter d'être ensuite observé, statistisé, voire exemplarisé comme témoin de traçabilité sur le chemin de l'université à l'emploi. Mais tout cela est sans doute le prix de l'effort collectif de rationalisation des forces du travail, et ne devrait pas susciter une forte résistance...

### **L'égalité des chances, ou la sélection naturelle des mieux-pensants**

Rappelons que l'objectif est de concrétiser l'égalité des chances dans le sillonnement d'un parcours d'excellence et sans embûche. Le corps des enseignants, fournisseurs officiels des services universitaires, doit désormais apprendre comment « faire savoir » et donc valoriser les compétences acquises en kit pour exercer une fonction, indépendamment de la spécificité d'un métier. L'université devient ainsi un lieu efficace de transfert immédiat des éléments essentiels, techniques et actualisés de la discipline. À chaque étudiant la charge d'en optimiser l'utilisation... ou de procéder soi-même, par effet d'humilité ou de renoncement à sa liberté d'agir et de penser, à sa sortie du système universitaire.

Et que l'on se rassure, cet espace concurrentiel ne sera pas sauvage... les petits soldats en retraite ne seront pas totalement délaissés voire exclus, mais récupérés par le marché. Les étudiants qui ne sauront pas faire preuve de détermination dans la recherche inventive des moyens conférant une plus-value à leur parcours, en profitant notamment de la « coupure légitime » du stage ou du VIE (Volontariat International en Entreprise) avant l'entrée en Master, pourront toujours bénéficier des débouchés enfin offerts aux licenciés. Pour cela, on leur apprendra l'anglais ou le chinois, l'usage des outils informatiques et la méthode de rédaction d'un CV. On leur fournira aussi un schéma des secteurs économiques en indiquant, si affinités, les bons filons. Et les étudiants-chercheurs rempliront leur fonction de « moniteurs » en épaulant leurs cadets dans leur démarche d'insertion.

Cette description d'un monde fraternel où tout est pensé à l'avance peut séduire autant les futurs cadres les plus cyniques que les futurs salariés les plus appliqués. Car pour parachever le projet d'égalité entre étudiants consommateurs, le rapport prévoit de fusionner les masters professionnel et recherche. Fini l'élitisme ambiant ! L'université n'offre plus l'occasion d'apprendre à apprendre. Désormais, il faut apprendre à se préparer au monde du travail,

et chacun est libre d'user de ses capacités avec pragmatisme. Un si consensuel pragmatisme...

### **Les techniques de valorisation économique du savoir**

Le rapport prend garde de préciser que la fusion des masters « n'interdit pas aux universités de proposer aux étudiants des modules plus spécifiquement orientés vers la préparation à la recherche ». Quelle recherche ? Le rapport n'en siffle mot. En toute logique, le sujet de recherche, de thèse comme de Master, doit s'inscrire dans le contrat de professionnalisation, et donc être utile au marché du travail. Pour fournir un encadrement adapté, les professeurs sont encouragés à acquérir des expériences professionnelles autres que l'enseignement... et les candidats aux concours de l'enseignement à valoriser ces expériences à la place d'un doctorat. Les écoles doctorales intégreront également des experts professionnels, et le statut de professeur associé, à l'origine destiné aux chercheurs et professeurs étrangers – souvent aussi réfugiés politiques, sera largement libéralisé à tous les professionnels.

La démarche est audacieuse : elle permet d'amplifier l'ouverture vers le monde du travail ultraqualifié, tout en incitant les entrepreneurs, par des surplus de salaires et d'honneurs, à participer au financement des programmes. Le rapport Hetzel donne l'exemple : la création d'un « centre Ford » sur le campus de Loughborough (GB)... Même les étudiants les plus déconnectés y seront réintégrés. Ainsi, les « apprentis littéraires » apprendront à être plurifonctionnels à défaut d'être compétents, et pourront vendre leur « compréhension des enjeux globaux »<sup>1</sup> qui les caractérise si bien, à l'entreprise qui leur fournira en retour un « vernis technique ».

Ce fonctionnalisme exacerbé est le résultat des manigances de l'esprit post-fordiste, qui vante le mérite à comprendre qu'en plus d'être surspécialisé, le chercheur doit paradoxalement s'ouvrir à l'interdisciplinarité. L'étudiant chercheur doit donc se faire enquêteur – en perçant par tous moyens les secrets doctrinaux propres à chaque discipline – mais aussi théoricien du tout : pour vivre scientifiquement la mondialisation, il faut appréhender la science des sciences, théoriser la globalité pour réguler les différences.

#### **Le rapport Hetzel, un projet fictif ?**

La logique rationnelle du rapport amènerait à une réponse plutôt positive, et déçue. La loi Pécresse semble bien plus modeste, puisque attachée au souci des étudiants de ne pas voir l'État se désengager financièrement... Mais quel sera l'impact de ce projet lorsqu'il ressurgira, tel une injuste réminiscence, dans les consciences des étudiants devenus *golden boys* ? C'est ce que *La Question humaine* met en exergue, le formatage des comportements et la puissance d'annihilation des mots avec lesquels œuvre le capitalisme contemporain dans tous les arcanes de la démocratie.

L'ensemble des changements induits dans la structure universitaire, et déjà largement en œuvre

aujourd'hui, pourrait réveiller les nostalgiques du rapport de maître à élève, les amateurs du temps de l'étude et de la réflexion, les passionnés du savoir des anciens et de l'esprit critique. Ceux qui bénéficient d'une culture familiale ou sociale détachée du fonctionnalisme pourront relire Hermann Hesse pour se rassurer. Les autres s'en remettront à leurs doutes, leur perplexité, au risque d'être déracinés... retour à l'élitisme ? Une chose est sûre : que ce projet reste ou non dans les limbes, il témoigne de la « prise en compte des souhaits immédiats des entreprises »<sup>2</sup>, et révèle ô combien, si l'on pèse les clauses du contrat, le vœu que chacun intègre au plus vite les prérequis de l'économie de marché.

<sup>1</sup> Propos recueillis d'une responsable du CNAM par Sophie Blitman, « Entreprises cherchent apprentis littéraires », *Le Monde* du 23 novembre 2007.

<sup>2</sup> Rapport de la Cour des Comptes, « La gestion du système éducatif », avril 2003.

#### **Sur le rapport Hetzel :**

Le rapport final « de l'université à l'emploi », remis aux autorités nationales le 24 octobre 2006, est le résultat piloté par M. Hetzel (recteur de l'Académie de Limoges) d'un grand « débat » national sur la modernisation des universités. Il part de deux postulats : « l'égalité des chances est une grande cause nationale justifiant la mobilisation de tous » ; « le partage de savoir est un multiplicateur de croissance pour une Nation ». En résultent 108 pages de propositions, réagissant directement au précédent mouvement contre le CPE et la précarisation des conditions de travail. Ce mouvement aurait-il été incompris ? était-il une réaction à l'incertitude menaçant l'avenir des étudiants, ou à la technocratisation du travail et la marchandisation de la pensée ? Les institutions auditionnées (dont les syndicats étudiants et enseignants) ou consultées (toutes les académies) montrent en tout cas les limites intrinsèques aux procédures de participation. Pour plus d'informations, voir le site : [www.debat-universite-emploi.education.fr](http://www.debat-universite-emploi.education.fr).

## > L'UNIVERSITÉ ATOMISÉE

Le discours sur le retour de la « valeur travail », comme celui sur la nécessité de la professionnalisation de l'université, est une fois de plus, l'affaire d'un pervers abus du langage. Il s'agit de masquer l'abstraction vers laquelle la société marchande tire l'université, sous couvert d'un panel de mesures soi-disant concrètes. Les partisans des diplômés professionnels ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, eux qui se sont mobilisés contre la disparition programmée des filières pro, mises en place depuis de nombreuses années <sup>1</sup>. La société de consommation se caractérise en ce qu'elle rend toute chose abstraite, la convertie en valeur d'échange, qu'il s'agisse du travail, du savoir ou des relations humaines. Ainsi en a-t-il également été pour les villes, que les projets d'urbanisme après-guerre ont, à force de *grands ensembles* et de *villes nouvelles*, transformées, voire saccagées. « L'urbanisme, nous dit Guy Debord, est l'accomplissement moderne de la tâche ininterrompue qui sauvegarde le pouvoir de classe : le maintien de l'atomisation des travailleurs que les conditions urbaines de production avaient dangereusement rassemblés. La lutte constante qui a dû être menée contre tous les aspects de cette possibilité de rencontre trouve dans l'urbanisme son champ privilégié » <sup>2</sup>. À lire différents ouvrages et actes de rencontres ayant regroupé les mandataires desdits projets, leur peur panique de ce qu'ils nomment le « développement urbain anarchique » est très manifeste. Dans ce contexte, la politique volontariste d'aménagement du territoire est l'outil qui permet de contrôler le plus efficacement l'urbanisme dans les mégalo-poles. Il conviendrait aujourd'hui de prendre acte du fait que les études, elles aussi, sont devenues des marchandises. Les formations continues, d'abord instaurées pour l'apprentissage des logiciels informatiques, font figure d'exemple en la matière : formations rémunérées, en liaison étroite avec le monde de l'entreprise, très réduites dans le temps. À ce sujet, il est remarquable que l'argument avancé en faveur de la professionnalisation des universités (notamment par Valérie Péresse), soit que les filières universitaires sont « trop théoriques » ou trop « déconnectées du réel ». Mais quelles sont donc les filières gagnantes dans ce palmarès ? Celles qui relèvent de l'économie, de la gestion, du marketing, de la communication, qui reposent justement sur un fort coefficient d'abstraction.

Cette irréalité, œuvre du capitalisme moderne, touche les universités à plusieurs niveaux, à commencer par leur existence géographique. Les grands chantiers évoqués ci-dessus ne les ont d'ailleurs pas épargnées. Parce qu'elles rassemblaient dangereusement des individus contestataires ou tout simplement lucides, les universités ont ainsi été démantelées après l'année 68. Ce fut aussi le cas des grandes écoles dont un certain nombre furent déplacées dans la banlieue de Paris près du Plateau de Saclay (Polytechnique, HEC, École Centrale...), où se trouvent aussi le CEA, l'INRA, THALÈS, entre autres institutions honorables... Si les bâtiments qui logeaient ces différentes écoles ont été conservés, car la ville comme décor doit subsister, on a cependant « retiré leur réalité dans l'espace ». Cela a consisté à retirer aux villes leur fonction, à disséminer dans un

espace plus étendu les différentes activités qui se complétaient et dialoguaient, à rendre impossible l'échange, le dialogue, l'expérience collective et la solidarité entre individus, bref, à empêcher la constitution d'un « monde commun ». La distance entre les lieux d'études et les lieux de résidence a été augmentée – comme en parallèle, celle qui sépare les pays les plus éloignés du monde a été réduite.

Cependant, ce n'est là qu'une première étape du processus. Le projet des villes nouvelles a en effet inauguré un nouveau rapport de l'université à la société. Il s'est mis en œuvre en construisant d'abord des voies d'accès pour les transports, puis des locaux pour les entreprises, puis des écoles, des Facultés, et enfin des logements ; à l'inverse des cités dortoirs finalement peu favorables aux besoins du marché. L'ambition, aujourd'hui réactualisée avec les « technopôles », est de favoriser les « synergies ». Les individus ayant été durablement séparés, il est désormais inoffensif de les assembler à nouveau, maintenant qu'ils sont condamnés à une solitude que les nouvelles technologies de communication ont pour mission de refouler. Ainsi, une ville comme Cergy-Pontoise a-t-elle accueilli très tôt des Facultés dans son agglomération, et favorisé la collaboration avec les entreprises (du bâtiment notamment). En ce sens, les villes nouvelles entérinent la destruction de la ville du XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville comme lieu de possibles, de rencontres, telle que l'ont écrite Baudelaire ou Walter Benjamin, la ville comme « concentration du pouvoir social et conscience du passé » dirait encore Debord. La destruction de la ville ancienne et le projet des villes nouvelles, sont ainsi les deux aspects de la même évolution : l'une est rendue inopérante après avoir été dépossédée de ses fonctions déplacées en banlieue, l'autre, d'emblée loin du centre, s'inscrit dans un espace si étendu que les structures qui s'implantent sur son territoire sont définitivement isolées. C'est contre la même politique qu'il nous faut lutter aujourd'hui. Par exemple à l'EHESS, actuellement dans le sixième arrondissement à Paris, que l'on prévoit de déménager à Aubervilliers. Plusieurs raisons sont avancées : l'argument sécuritaire vient en premier, et c'est le plus autoritaire. Il s'agit de *désamianter* les locaux. On avance ensuite, qu'il serait bon que les intellectuels, enseignants, chercheurs, étudiants, soient moins « élitistes », et davantage aux prises avec le réel (Aubervilliers). On apprendra finalement au comptoir d'un café, qu'un projet de vente au Lutétia serait en cours... Est-il nécessaire ici de rappeler l'ampleur du traumatisme de l'occupation de l'EHESS en 2006 ?

Ne sous-estimons pas l'importance des conséquences que le démantèlement programmé des universités aura sur la ville, sur l'espace social et les multiples relations qui s'y tissent. Veillons à conserver des lieux où les interactions spontanées entre vie civile et étudiants, chercheurs, enseignants, personnel, peuvent advenir ; qu'elles soient de l'ordre « infra mince » des relations quotidiennes, ou plus radicalement affirmées lorsque les circonstances le demandent.

<sup>1</sup> Manifeste « Sauvons la professionnalisation à l'université », en ligne sur <http://slpu.free.fr/>

<sup>2</sup> Guy DEBORD, *La Société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992 et 1996.

## > LE SAVANT ET L'UNIVERSITÉ

L'université a-t-elle pour objectif de former ses étudiants à un emploi, de leur transmettre des savoirs-faire et des compétences utilisables et valorisables sur le marché ? Autrement dit, étudie-t-on à l'université pour y trouver des « débouchés » ? Ou l'université se tient-elle à distance de la « société civile », du monde politique et des médias, pour émettre en son sein une réflexion critique sur le monde qui l'entoure ? Affirmerait-elle un désintéressement face aux attentes de la production technologique, cognitive, et du marché ?

Ces deux alternatives, exposées ici de façon schématique, divisent le débat autour de la loi LRU. Et ces deux visions de l'université sont déjà effectives. Leur coexistence relève du paradoxe, puisqu'elle est à la fois lieu de critique et lieu de formation, lieu de contestation et lieu de préparation à l'entrée sur le marché de l'emploi. Des dispositions comme celles prises par la réforme LMD, la commission Hetzel ou encore la loi LRU visent à transformer l'université, à l'adapter toujours plus à un système productif rentable qui se nourrit de « liberté individuelle », d'autonomie et de démocratie, et sont une attaque frontale à une possible critique sociale qui trouve encore aujourd'hui dans l'université un espace privilégié d'expression. Dès lors, de quelle nature est la parole des chercheurs face à des changements qui touchent très directement leur lieu de travail ?

Il semble que la parole soit donnée aux universitaires qui soutiennent de façon claire cette réforme dans les médias, et plus largement qui participent au changement en cours de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais où peut-on entendre les réactions critiques à l'égard de ce que l'université est devenue et du processus que la loi LRU incarne aujourd'hui ?

Notons tout d'abord que les Conseils d'Administration et les Conseils Scientifiques ont déjà été remaniés, et que leur mode de fonctionnement est remis en question dans certains établissements universitaires ou de recherche (comme l'EHESS) selon les principes préconisés par la loi LRU. Ces changements donnent lieu à des conflits de pouvoir entre les chercheurs qui souhaitent conserver voire augmenter leur poids dans les décisions des conseils et par conséquent dans l'institution. Certains scientifiques se livrent donc à une lutte contre les effets concrets de la loi LRU qui visent leur influence au sein des instances collégiales de l'université. Dans ce cas, la lutte contre la loi LRU contre le processus de marchandisation du savoir dans lequel elle s'inscrit se déploie de façon individuelle ou à l'échelle de réseaux de chercheurs très limités. Cette démarche pointe l'absence d'une communauté scientifique, au sens où chaque individu se sent inséré dans un projet commun à la fois face à des menaces mais aussi au travers d'un travail collectif.

À ces réactions individualistes, contre les effets pratiques de la loi LRU, s'ajoute un silence in-

quiétant des scientifiques. En temps de mouvement social, une telle posture de retrait se traduit par une absence de soutien aux personnes mobilisées, voire par une hostilité à l'égard des revendications formulées ou des modes d'action mis en œuvre. Ce silence ne relève pas, selon nous, d'un désengagement individuel mais de logiques propres à l'exercice du métier de scientifique marqué par une spécialisation qui empêche de poser certaines questions. À cet égard, la conférence prononcée par Max Weber le 7 novembre 1917 à Munich reste pertinente aujourd'hui<sup>1</sup>. Bien que l'activité scientifique spécialisée soit une condition de la qualité et de l'aboutissement d'un travail, elle nécessite des méthodes rigoureuses et entraîne un discours qui se situe à un niveau rhétorique différent de la prise de position politique. La profession et la vocation de savant peut-elle passer sous silence ce que Tolstoï identifiait comme « la seule question qui importe pour nous laquelle est de savoir ce que nous devons faire et comment nous devons vivre » ?

C'est précisément l'incapacité de la science à répondre à ces questions qui la range selon Tolstoï du côté de l'absurde. En effet, celle-ci n'interroge pas les présupposés sur lesquels elle fonde son travail, si bien qu'elle est destinée à être indéfiniment dépassée et à devenir moteur du déroulement du progrès. Aujourd'hui, les questions sans réponses que pointe Tolstoï ne sont même plus formulées, et parler de l'isolement des scientifiques n'offusque personne. Cette distanciation du travail scientifique passe même le plus souvent pour un gage de sérieux. Ainsi, la pensée critique ne consiste pas à remettre en cause un pouvoir ; il s'agit tout au plus de déconstruire des idées préconçues, d'interroger un langage consensuel dans un cadre limité. Le cadre dans lequel le travail scientifique s'inscrit, la façon dont il est ensuite utilisé ne sont pas questionnés. En définitive, la science serait encore comme un îlot épargné des influences du pouvoir. Est-ce cela que nous défendons contre la loi LRU ?

Il nous paraît risqué de soutenir un tel retrait et une telle indépendance des scientifiques de nos sociétés, eux qui fournissent des ressources essentielles au développement technologique, médical, et à la formulation des *problèmes sociaux*. À force de silence, cette prétendue impuissance face au monde laisse toute la place à ceux qui s'emparent du débat, et fixent de nouveaux objectifs au métier de scientifique.

1\_ Max WEBER, « La profession et la vocation de savant », dans *Le Savant et le politique*, traduit et préfacé par Catherine Colliot-Thélène, La Découverte, Paris, 2006.

2\_ Léon TOLSTOÏ, *Que faire ?*, traduit par Mariana Polonsky et Debarre, Abert Savine, Paris, 1887. Extrait cité par Max WEBER, op.cit.